

AVIS DE COURSE

14e TROPHEE PORT MEDOC 5 et 8 mai 2019 Estuaire de la Gironde Cercle Nautique du Verdon 5a

AVENANT N°1 à l'avis de course

L'avis de course en ligne (http://www.voile-medoc.com/regates.htm) est modifié comme suit :

Dans Admissibilité et admission, l'article 3.1.2 est modifié comme suit :

3.1.2 Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable :

D'un coefficient minimum de : 6 D'une longueur minimale de : 6,50 m

Les voiliers jaugés en HN OSIRIS (France) seront scindés en flottes, base handicap net, selon le tableau suivant :

Groupe		
Flotte 1	de 6 à 13,4	
Flotte 3	de 13,5 à 20,4	
Flotte 5	de 20,5 à 33	

Par sécurité, le nombre minimum de membres d'équipage est fixé à 2

Dans Programme, l'article 5.3 est modifié comme suit :

5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
Dimanche 5 mai 2019	10 h	Flottes 1, 3 et 5
Mercredi 8 mai 2019	10 h	Flottes 1, 3 et 5

Fait au Verdon sur Mer, Le 7/04/2019

Rolland Cruchade